



# VANQUISH® PLUS

## SURFACTANT POUR LE SOL/CONDITIONNEUR D'EAU

VANQUISH PLUS est un surfactant pour le sol à multiples composantes conçu pour réduire les effets des zones sèches localisées, le stress causé par la sécheresse et pour prévenir l'humidité excessive du sol. Pour de meilleurs résultats, appliquer tout au long de la saison en commençant avant la manifestation de conditions de sol humides difficiles.



phytotoxicité.

**NUMÉRO D'ENREGISTREMENT: 2018003A** LOI SUR LES ENGRAIS

**Analyse minimum garantie :**

Mélange de polyols alcoxy.....100%

Densité : 1,003 kg/l

Poids net : 9,45 kg

FABRIQUÉ POUR : Rentokil North America DBA RESIDEX LLC, 46495 Humboldt Drive, Novi, MI 48377 USA

IMPORTÉ PAR : Rentokil North America DBA RESIDEX CANADA INC. 666 Burrard Street, Suite 2800, Park Place, Vancouver, BC V6C 2Z7



ATTENTION: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Fiche de donnée de Sécurité disponible.

RESIDEX LLC, 46495 Humboldt Drive, Novi, MI 48377USA  
1-800-521-8873

### MODE D'EMPLOI :

Le surfactant du sol/conditionneur d'eau VANQUISH PLUS doit être appliqué selon un programme organisé d'application.

PROGRAMME D'APPLICATION	
Lieu d'utilisation	Taux et calendrier
Gazon de terrains de golf/Tertres (programme correctif)	Utiliser 190 ml/100 m <sup>2</sup> dans 8 l d'eau; répéter tous les 7 à 14 jours ou au besoin.
Gazon de terrains de golf/Tertres (programme de 14 jours)	Première application : 190 ml/100 m <sup>2</sup> dans 8 l d'eau suivie de 60-120 ml/100 m <sup>2</sup> dans 8 l d'eau tous les 14 jours.
Allée/ Terrains de sport	120 ml/100 m <sup>2</sup> dans 8 l d'eau; répéter tous les 7 à 14 jours.
Tennis/ bowlingrin, gazon coupé très court (30 jours ou aux deux semaines)	Première application : 190 ml/100 m <sup>2</sup> dans 8 l d'eau; répéter tous les 7 à 14 jours ou au besoin. 120-190 ml/100 m <sup>2</sup> dans 8 l d'eau.

Numéro de lot:

## **MODE D'EMPLOI (SUITE) :**

Bien agiter avant l'utilisation.

Effectuer un arrosage avant de couper le gazon ou appliquer pendant ou juste avant une chute de pluie.

Programme correctif : Appliquer 190 ml/100 m<sup>2</sup> dans 8 l d'eau. Réappliquer 120-190 ml/100 m<sup>2</sup> dans 8 l chaque 7 à 10 jours.

Programme préventif aux deux semaines : Appliquer 190 ml/100 m<sup>2</sup> dans 8 l d'eau. Réappliquer 60-95 ml/100 m<sup>2</sup> tous les 14 jours aussi longtemps que nécessaire. L'application initiale de 190 ml est essentielle pour le programme aux deux semaines.

Engazonnement/ gazon général ou une polouze : Appliquer 190 ml/100 m<sup>2</sup> dans 8 l d'eau. Réappliquer 60-95ml/100 m<sup>2</sup> tous les 14 jours jusqu'à ce que le gazon récupère.

Attention: à moins que mélangé en réservoir comme décrit ci-dessous dans la section de mélange en réservoir: Ne pas ajouter aux systèmes d'irrigation qui ont des configurations de pulvérisation irrégulières.

Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques, surtout des concentrés émulsionnables.

## **MÉLANGE EN RÉSERVOIR :**

VANQUISH PLUS peut être mélangé dans un réservoir avec d'autres produits chimiques et engrais communs pour gazons à des taux qui n'excèdent pas 190 ml/100 m<sup>2</sup>. Si l'utilisateur n'est pas familier avec les résultats des mélanges en réservoir sur les conditions de croissance, il devrait effectuer un test

avant d'appliquer VANQUISH PLUS à grande échelle. L'utilisateur doit toujours exercer son propre jugement et faire attention pendant l'utilisation de ce produit et de tous autres produits pour le gazon. Ajouter VANQUISH PLUS au mélange en réservoir est seulement une question de convenance; ce produit n'est pas conçu pour améliorer la performance d'autres composantes mélangées en réservoir.

## **PRÉCAUTIONS :**

Dangereux si inhalé. Éviter de respirer les vapeurs ou les embruns de pulvérisation.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas appliquer ce produit de manière à exposer directement ou par dérive les travailleurs ou toutes autres personnes.

Irritant pour les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau et recourir à des soins médicaux. Ne pas avaler.

Lors de la manipulation du produit, porter des lunettes-masque ou un écran facial. Pour bien se protéger durant les travaux de mélange, de chargement et d'application, les travailleurs doivent porter un chapeau, une chemise à manches longues, un pantalon long ou une combinaison et des gants en PCV.

Ne pas appliquer ce produit sur un terrain où il y a un risque de ruissellement superficiel qui pourrait atteindre un système aquatique. Éviter toute pulvérisation hors cible ou dérive qui pourrait atteindre des habitats vulnérables, tels que des étangs, des marais ou des cours d'eau.

## **PREMIERS SOINS :**

**INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Lui donner la respiration artificielle au besoin. Appeler un médecin.

**INGESTION :** Faire boire une grande quantité d'eau à la personne et appeler. **IMMÉDIATEMENT** un médecin.

Ne jamais faire vomir et ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincer **IMMÉDIATEMENT** les yeux avec de l'eau propre pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un médecin.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Enlever les vêtements contaminés et laver la peau au savon et à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

## **ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :**

Conserver dans un endroit frais et sec. Conserver uniquement dans le contenant d'origine. Garder le contenant hermétiquement fermé; protéger le contenu contre toute infiltration d'eau. Ne jamais permettre à l'eau ayant servi au nettoyage de l'équipement ni aux déchets de pulvérisation de contaminer des sources d'eau. Ne pas entreposer à proximité d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

**CRAINT LE GEL.**

## **ÉLIMINATION DES CONTENANTS :**

Effectuer un triple rinçage (ou l'équivalent) et verser la rinçure dans le réservoir du pulvérisateur. Ensuite, recycler le contenant ou offrir pour la remise en état, ou bien le perforer et s'en débarrasser conformément aux règlements provinciaux et locaux.

## **DÉCLARATION DE GARANTIE :**

"AVIS : Garantie du vendeur est limitée aux conditions énoncées sur l'étiquette et sous cette réserve. L'acheteur assume les risques corporels ou matériels résultant de l'utilisation abusive ou une manipulation incorrecte de ce produit et accepte celui-ci à cette condition."

Tout usage non conforme aux modes d'emploi et aux mises en garde de ce produit, ou toutes modifications, tous ajouts, toutes adultérations, toutes dilutions ou tous changements par l'acheteur annuleront cette garantie.